La réforme de l'accord du participe passé

Une réforme recommandée

Sur la base, entre autres, des travaux du groupe panfrancophone <u>Études pour une rationalisation</u> <u>de l'orthographe française (ÉROFA)</u> publiés en 2012 (1^{re} édition) et en 2013 (2^e édition), une réforme des règles d'accord des participes passés est recommandée par des instances internationales et locales :

- le Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques de la <u>fédération Wallonie-Bruxelles</u> en 2013, en 2018 et en 2023;
- le Conseil international de la langue française (CILF) en 2014;
- la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) en 2016 et en 2018;
- l'Association belge des professeurs de français (ABPF) en 2018;
- l'Association québécoise des professeur.e.s de français (AQPF) en 2021;
- l'Association française pour l'enseignement du français (AFEF) en 2023;
- l'Association québécoise pour l'enseignement du français langue seconde (<u>AQEFLS</u>) en 2024;
- le Conseil scientifique de l'éducation nationale (<u>CSEN</u> page 25) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (en France) en 2024.

D'autres instances ont commencé leur réflexion, comme l'Association des professeurs de français du Bénin (APFB).

Les règles

Il s'agit tout simplement :

- de pouvoir laisser invariable tout participe passé conjugué avec « avoir »;
- de pouvoir accorder avec le sujet tout participe passé conjugué avec « être » même dans le cas des pronominaux.

Les détails sont ici : nouvelles règles d'accord des participes passés.

Des lectures

Des articles québécois :

- Le participe passé : hier, aujourd'hui et demain
- Il est temps de réformer le participe passé!
- Réforme de l'accord du participe passé : Les cheveux gris que nous nous serons évités

Un dossier ou des études à lire :

- La réforme de l'accord du participe passé sous toutes ses coutures
- L'accord du participe passé, la fin d'un tabou?
- Attitudes et idéologies linguistiques de locutrices et locuteurs du français au Québec face à une réforme de l'accord du participe passé